

Le réseau Bio Centre-Val de Loire

Son
projet associatif
OU
sa raison d'être

OBJECTIFS DE CE DOCUMENT

Ce document définit ce que les adhérents, mais aussi tous ceux qui travaillent et contribuent à la vie du réseau, salariés et bénévoles, partagent en termes de valeurs et d'objectifs politiques. Il fédère ainsi les personnes dans une dynamique commune et donne une orientation aux actions qui sont mises en œuvre par le réseau.



● **GRAB de BIO CENTRE** ●

Les Agriculteurs **BIO** de la Région Centre



ASSOCIATION DE LA
FILIÈRE BIOLOGIQUE
EN RÉGION CENTRE-
VAL DE LOIRE



HISTORIQUE

Les différents Groupements d'agriculteurs biologiques (GAB) qui rassemblent et représentent les producteurs biologiques et en conversion vers l'agriculture biologique ont été créés en région Centre-Val de Loire entre 1977 et 1990:

- ✓ 1977 : Le GABLEC (Groupement des agriculteurs biologiques du Loir et Cher)
- ✓ 1980 : Le GABBTO (Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques de Touraine, Indre et Loire)
- ✓ 1982 : Le GABEL (Groupement des agriculteurs biologiques d'Eure et Loir)
- ✓ 1986 : Le GDAB (Groupement de développement de l'agriculture biologique de l'Indre). Depuis 2011, les transformateurs bio, les collectivités, les personnes morales ou consommateurs peuvent également adhérer à l'association, au sein de deux collèges, producteurs et société civile.
- ✓ 1987 : Le GABOR (Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret)
- ✓ 1990 : Le GABB18 (Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes du Cher)

En 1992, la constitution en Groupements régional d'agriculteurs biologiques (GRAB), sous le nom de Bio Ciel, a permis de fédérer les différents GAB, d'en coordonner les actions et d'assurer le lien avec la Fédération nationale des agriculteurs biologiques (FNAB).

En 1998 a été créé une Interprofession, Inter Bio Centre. Elle regroupait des producteurs représentant de Bio Ciel, des préparateurs-transformateurs, des distributeurs, et des institutionnels.

En 2007, sous l'impulsion de leurs financeurs, Bio Ciel et Inter Bio Centre ont fusionné pour créer l'association Bio Centre avec une gouvernance partagée entre les acteurs amont et aval. Le collège amont des agriculteurs a continué à tenir le rôle de GRAB.

En 2007, l'association BioBerry, interprofession, est née l'impulsion de producteurs bio du Cher qui, associés avec des distributeurs et transformateurs locaux, ont souhaité travailler ensemble au développement des filières bio et locales dans le département. L'association s'est donc structurée en 3 collèges : Producteurs, transformateurs et distributeurs, avec un conseil d'administration reflétant cette diversité.

L'ensemble de ces organisations départementales et l'association régionale constituent aujourd'hui le **réseau Bio Centre - Val de Loire**.

VALEURS ET PRINCIPES

Les membres du réseau Bio Centre - Val de Loire se retrouvent autour de leur volonté de :

Développer l'agriculture biologique partout et accessible pour tous

notamment par le développement de réseaux d'échanges ancrés dans les territoires, et par l'amélioration de la performance économique des acteurs.

Assumer leur responsabilité vis-à-vis de la nature et des équilibres écologiques

L'approche système est à la base de l'agriculture biologique et permet par la recherche d'un équilibre écologique de réduire l'utilisation des intrants. L'éthique portée par la filière biologique implique le respect de la nature et celle des animaux de ferme. Les pratiques ainsi mises en œuvre permettent d'assurer la durabilité en préservant (ni épuisement, ni dégradation) la nature et ses ressources.

Promouvoir des valeurs humanistes

- ✓ De liberté qui laisse à chacun le choix de sa vie, l'absence de dogme et la volonté d'intégrer des projets divers,
- ✓ De respect et de bienveillance envers tous, ce qui implique une ouverture d'esprit, une sincérité et une écoute de l'autre,
- ✓ De solidarité impliquant l'équité et la transparence tout au long des chaînes de valeurs, la coopération entre les acteurs,
- ✓ De reliance entre tous les acteurs de la filière bio, entre des exploitations à taille humaine et des consommateurs responsables,

Les valeurs et principes généraux, auxquels les membres adhèrent, se traduisent dans les actions quotidiennes de l'association par les **principes d'action** suivants qu'il appartient aux organes de direction de mettre en œuvre et d'évaluer :

L'association est au service de ses membres

L'association au travers de ses actions se doit en priorité de répondre aux besoins exprimés par ses membres dont elle doit en permanence être à l'écoute. Ce principe n'exclut pas de travailler avec des acteurs de la bio certifiés ou en devenir non membres du réseau, mais il doit les inciter à le rejoindre.

Le principe de décision collective

L'association revendique un fonctionnement démocratique s'appuyant sur l'expression de ses membres et par la délégation à des membres élus chargés de représenter, d'organiser, de structurer et de défendre des thématiques individuelles dans une démarche collective en phase avec les valeurs et principes généraux à l'opposé d'une démarche corporatiste. Son mode de fonctionnement nécessite à la fois l'expression individuelle mais également la recherche de compromis et de consensus collectifs qui amènent à des décisions collectives au sein des instances de représentations et de décisions.

Le principe de coopération

La coopération entre les membres de l'association et les différents acteurs de la filière biologique de la région Centre - Val de Loire est la base de notre mode de fonctionnement pour la réalisation des actions et des projets de l'association. En effet, les membres de l'association considèrent que la logique de coopération doit être plus forte que les volontés de domination ou d'accaparement de richesses ou de pouvoir. Cette logique de coopération doit pouvoir être transversale dans les plans d'action et dans les partenariats existants ou à venir.

Le principe de la communauté de savoirs et de compétences

Notre fonctionnement quotidien, s'appuyant sur l'articulation entre des membres engagés bénévoles, professionnels élus bénévoles de l'association et des salariés, se réalise grâce à ces différentes compétences, expériences et savoirs. Il est important de les identifier afin qu'ils puissent s'exprimer et se réaliser tant dans une approche collective qu'individuelle au sein de l'association mais également avec des partenaires.

Le principe d'avenir articulé entre mouvement d'idées, mouvement d'actions et vision prospective

L'agriculture biologique et son développement défini dans notre projet associatif nécessite régulièrement à moyen terme de prendre le temps de s'interroger et de construire l'avenir de la filière biologique en région Centre - Val de Loire. Définir à la fois notre vision et sa mise en œuvre concrète est indispensable tant pour ses membres que pour les organes de représentation, de décision, de direction que pour les salariés et partenaires. Il conviendra périodiquement de prendre un temps de construction d'orientations validées en Assemblée Générale à la fois de faire le bilan de l'action de l'association tant dans l'expression de ses valeurs, principes et orientations que dans les actions réalisées et dans leurs méthodes mais également d'en définir ou redéfinir les orientations pour les années à venir dans le but de s'assurer pour la filière biologique à la fois une vision commune, partagée et un développement structuré, cohérent et structurant tant pour ses membres adhérents, élus et salariés que pour les partenaires.

Tous les membres du réseau ont vocation à partager dans ses grandes lignes les valeurs et principes qui y sont promus.

Les acteurs économiques professionnels doivent soit être certifiés « agriculture biologique » ou manifester une intention forte d'aller vers cette certification.

FINALITE

Le réseau Bio Centre – Val de Loire a pour finalité de :

Regrouper et représenter tous les acteurs économiques de l'agriculture biologique

Le réseau se veut être un espace de rassemblement et de concertation, tant des militants de la première heure que des nouveaux acteurs intégrant ou manifestant l'intention d'intégrer le mouvement du bio. Il a le souci d'articuler chacun afin qu'il y ait une place pour tous.

Le réseau est donc ouvert à travailler avec tous les acteurs des filières biologiques qui souhaitent participer à son développement, acteurs économiques (agriculteurs, transformateurs, préparateurs, distributeurs et consommateurs), ainsi que les acteurs institutionnels. A ce titre, il entretient des relations avec tous les acteurs au niveau national (ITAB, Agence Bio, interprofessions des filières,...), régional (Conseil Régional, Draaf, Chambre régionale d'agriculture, Coop de France Centre, ARDEAR, INPACT Centre, GRAINE Centre,...), départemental ou local (CIVAM, FDGDA, Chambre d'agriculture départementale, ADEAR, Inpact 37,...).

Accompagner le développement économique

de la filière biologique régionale (production de richesse, création d'emplois),

Ses actions d'appui auprès des professionnels de la filière contribuent à leur permettre de fournir l'offre nécessaire à la satisfaction d'une demande croissante.

Porter la dynamique régionale pour construire une filière durable

(viable, vivable et équitable) en cohérence avec les valeurs et principes qu'elle promeut, dans une démarche de qualité et de progrès vers plus d'exigence.

Il contribue fortement au développement d'un mode de production agricole, de transformation et de distribution qui constitue à ce jour **la forme la plus aboutie de l'agroécologie**.

Participer à un développement territorial harmonieux

en facilitant la mise en place d'un approvisionnement de proximité créant du lien humain et social entre producteurs et consommateurs, et de pratiques agricoles responsables minimisant les impacts négatifs sur l'environnement et la société, dans des exploitations à caractère familial et à taille humaine.

Ses actions de sensibilisation et d'information des consommateurs participent à la démocratisation de ce mode de production et de consommation qualitatif.

En agissant à la fois sur le mode de production et sur le mode de consommation, et en portant des valeurs humanistes, le réseau Bio Centre – Val de Loire contribue à l'émergence d'un développement humain durable.

ORGANISATION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le réseau Bio Centre – Val de Loire est structuré en 7 organisations départementales

GABLEC (Groupement des agriculteurs biologiques du Loir et Cher)

GABBTO (Groupement des Agriculteurs Biologiques et Biodynamiques de Touraine, Indre et Loire)

GABEL (Groupement des agriculteurs biologiques d'Eure et Loir)

GDAB (Groupement de développement de l'agriculture biologique de l'Indre).

GABOR (Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes de l'Orléanais et du Loiret)

GABB18 (Groupement des agriculteurs biologiques et biodynamistes du Cher)

BIO BERRY : interprofession du Cher

fédérées par l'association régionale **BIO CENTRE** (Groupement régional des agriculteurs biologiques et Interprofession)

Il a pour objectif de :

Permettre la concertation entre les acteurs économiques de la bio régionale

Le réseau organise la concertation et y contribue au travers :

- ✓ De ses conseils d'administration organisés en collèges représentant les divers acteurs de l'agriculture biologique départementale ou régionale
- ✓ De sa participation à des comités départementaux et régionaux agricoles, notamment le Comité Bio régional.

Contribuer au développement et la structuration de la filière bio régionale

Une stratégie de développement et de structuration de la filière bio régionale pour l'ensemble du réseau est définie dans le cadre du conseil d'administration de l'association régionale, en cohérence et en collaboration avec toutes les organisations départementales.



La stratégie opérationnelle du réseau Bio Centre - Val de Loire se décline autour de trois axes opérationnels complétés d'un axe de gouvernance:

Axe 1 : Produire et vendre : accompagner les acteurs économiques dans leur développement et la structuration des filières courtes ou longues et de proximité

Cet axe s'adresse à ceux qui s'installent, qui convertissent leur exploitation ou entreprise, qui veulent se développer. Les actions doivent permettre d'apporter de l'information, de la formation, des moments d'échanges entre professionnels, du conseil technique et économique.

Axe 2 : Agir sur mon territoire : accompagner les collectivités territoriales pour faciliter le développement de l'agriculture biologique.

Cet axe doit permettre d'accompagner voire d'inciter des politiques territoriales qui souhaitent implanter de l'agriculture biologique sur leur territoire ou développer des débouchés. Une priorité est donnée au développement de la bio sur les zones à enjeu eau, et à l'introduction de produits biologiques dans la restauration collective.

Axe 3 : Consommer bio : communiquer vers les consommateurs et les sensibiliser à une alimentation à base de produits issus de l'agriculture biologique

Cet axe doit permettre de mettre en place des animations et événements, de créer des outils de communication, permettant aux consommateurs de connaître les avantages des produits biologiques et de créer un lien direct avec les producteurs.

Axe 4 : Animation et coordination du réseau

Cet axe doit permettre au réseau dans son ensemble et de manière coordonnée en interne et avec les autres réseaux régionaux et nationaux, d'être plus efficient dans les actions des trois autres axes.

Pour Bio Centre cet axe est constitué notamment par la mission du coordinateur du GRAB